



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 29 - FEVRIER 2013

SOMMAIRE

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Décision - Délégation de signature en matière de déclarations à la CNIL - 15 février 2013	1
Décision - Délégations de signature en matière de réponses à des appels à concurrence - 15 février 2013	3

Direction interrégionale des douanes d'ile de France

Arrêté N °2013050-0001 - Arrêté de subdélégation de la signature de Monsieur Philippe GALY, directeur interrégional des douanes d'Ile- de- France pour l'ordonnancement secondaire.	6
---	-------	---



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision

**signé par Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de-
France
le 15 Février 2013**

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégation de signature en matière de
déclarations à la CNIL - 15 février 2013

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et notamment les articles 25 à 27, 38, 39 et 40 ;
- Vu le décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et notamment l'article 49 ;
- Vu l'article R 711-68 du code de commerce ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

- de donner délégation de signature à Odile CAMPERVEUX, Correspondant à la protection des données à caractère personnel, à l'effet de :
 - télétransmettre à la Commission Nationale Informatique et liberté les demandes d'autorisations ou d'avis,
 - signer les réponses aux demandes formulées par des tiers exerçant leur droit d'accès, de modification ou de suppression des données les concernant et les réponses aux réclamations fondées sur la loi informatique et liberté.

La présente délégation de signature s'exerce pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Fait à Paris, le 15 février 2013



Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision

**signé par Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de-
France
le 15 Février 2013**

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégations de signature en matière de
réponses à des appels à concurrence - 15
février 2013

DÉCISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;

Sur proposition du Directeur général,

Décide

De donner délégation de signature à effet de signer :

- les actes de candidature à des mises en concurrence et des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés dans les conditions définies ci-après et dans la limite de leur compétence :

à M. Michel DELAMAIRE, directeur général délégué, sans plafond et en cas d'absence ou d'empêchement des délégataires suivants :

NOM	FONCTION	Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental de Chambre de commerce et d'industrie départementale de Paris	< 150.000 € HT
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental de Chambre de commerce et d'industrie départementale de Versailles-Yvelines	< 150.000 € HT
Laurent TRILLES (à compter du 1 ^{er} mars 2013)	Directeur général délégué départemental de Chambre de commerce et d'industrie départementale des Hauts-de-Seine	< 150.000 € HT
France MOROT-VILEDARNE	Directeur général délégué départemental de Chambre de commerce et d'industrie départementale de Seine-Saint-Denis	< 150.000 € HT
Loïc CHOUIN	Directeur général délégué départemental de Chambre de commerce et d'industrie départementale du Val-de-Marne	< 150.000 € HT
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental de Chambre de commerce et d'industrie départementale du Val d'Oise	< 150.000 € HT
Jean-Claude SCOUBE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	< 700.000 € HT
Jean-Luc NEYRAUT	Directeur général adjoint chargé de l'administration générale	< 700.000 € HT
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes	< 700.000 € HT

NOM	FONCTION	Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
Jean-François MAZALTARINE	Directeur-adjoint chargé des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	< 150.000 € HT
Thierry LAURENT	Directeur-adjoint chargé des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	< 150.000 € HT
Xavier CORNU	Directeur général adjoint chargé de l'enseignement de la recherche et de la formation	< 700.000 € HT
Richard SKRZYPCZAK, en cas d'absence ou d'empêchement de Xavier CORNU	Directeur, adjoint au Directeur général adjoint chargé de l'enseignement, de la recherche et de la formation	
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général d'HEC Paris	< 700.000 € HT
Edouard HUSSON	Directeur général d'ESCP-EUROPE	< 150.000 € HT
Dominique PERRIN	Directeur général d'ESIEE	< 150.000 € HT
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	< 150.000 € HT
Véronique LABLE	Directeur de Gobelins	< 150.000 € HT
Laurent TRILLES	Directeur de TECOMAH	< 150.000 € HT
Chantal FOUQUE	Directeur Pôle Mode Déco	< 150.000 € HT
Tristan GILLOUARD	Directeur du CFI	< 150.000 € HT
Bruno de MONTE	Directeur de Ferrandi	< 150.000 € HT
Denis POULAIN	Directeur du CFA UPMC	< 150.000 € HT
Cécile MONTIER	Directeur du Groupe ISIPCA	< 150.000 € HT
Gilbert DEUNF	Directeur de l'ITESCIA	< 150.000 € HT
Véronique DAUBENFELD	Directeur de SUP de V	< 150.000 € HT
Frédéric MANCINI	Directeur de GESCIA	< 150.000 € HT
Eric DENOUX	Directeur du groupe SUD YVELINES	< 150.000 € HT
Jacques-Olivier HENON	Directeur de l'ITEDEC	< 150.000 € HT
Stéphane LE MEN	Directeur de l'IFA CHAUVIN	< 150.000 € HT
Laurent FABRETTI	Directeur de l'IFA Saint Gratien	< 150.000 € HT
Stéphane LE MEN	Directeur de l'INHAC	< 150.000 € HT
Yves PORTELLI	Directeur des relations internationales de l'enseignement	< 150.000 € HT

Sauf exception mentionnée dans le tableau ci-dessus, les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Fait à Paris, le 15 février 2013


Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013050-0001

**signé par Directeur interrégional des douanes d'Ile de France
le 19 Février 2013**

Direction interrégionale des douanes d'ile de France

Arrêté de subdélégation de la signature de
Monsieur Philippe GALY, directeur
interrégional des douanes d'Ile- de- France
pour l'ordonnancement secondaire.



PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ

portant subdélégation de la signature du directeur interrégional des douanes d'Île-de-France en matière d'ordonnancement secondaire

- VU le décret n° 66-614 du 10 août 1966 relatif à l'organisation des services de l'État dans la région parisienne, modifié par le décret du 27 mars 1997,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État, modifié par le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier,
- VU l'arrêté en date du 14 mai 2012 portant mutation de Monsieur Philippe GALY en qualité de directeur interrégional des douanes d'Île-de-France,
- VU l'arrêté du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, n° 2013009-0009 du 9 janvier 2013 portant délégation de signature à Monsieur Philippe GALY, directeur interrégional des douanes d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GALY, subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur Éric FISITZKY, directeur des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle logistique et informatique de la direction interrégionale des douanes d'Île-de-France,
- Madame Nadine MORELLE, directrice des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle BOP-contrôle de gestion,
- Madame Pascale AUGUSTIN-LOISONS, directrice des services douaniers de 2^{ème} classe, chef du pôle GRH,
- Monsieur Joël MANSUY, directeur des services douaniers de 1^{ère} classe, chef de la division des services opérationnels,
- Monsieur Gérard QUESADA, inspecteur principal de 1^{ère} classe, chargé de mission au pôle logistique et informatique,

- Monsieur Jean-Louis TEIL, inspecteur régional de 1^{ère} classe fonctionnel, secrétaire général de la direction interrégionale,
- Madame Christèle BLARY, inspectrice régionale de 3^{ème} classe, adjointe au chef de la division des services opérationnels et secrétaire générale des services de Boissy-Saint-Léger,
- Monsieur Vincent CAPRARO, inspecteur, chef du service de la fiscalité pétrolière et tabacs de Boissy-Saint-Léger,
- Monsieur Mouloud ZAID, inspecteur au service de la fiscalité pétrolière et tabacs de Boissy-Saint-Léger,
- Monsieur Christian BOSC, inspecteur régional de 2^{ème} classe, chef du service de la comptabilité,
- Madame Christine QUERET, contrôleur principale, adjointe au chef de service de la comptabilité,
- Monsieur Nicolas BOUR, contrôleur de 2^{ème} classe au service de la comptabilité,
- Monsieur Patrick BARUSSEAU, inspecteur, chef du service de la logistique et des affaires immobilières,
Madame Anne LAMY, inspectrice régionale de 2^{ème} classe au service de la logistique et des affaires immobilières,
- Madame Sylvie CONTREMOULINS, inspectrice au service de la logistique et des affaires immobilières,
- Monsieur Giraud BELAIR, inspecteur au service de la logistique et des affaires immobilières,
- Madame Simone GRAPAIN, contrôleur de 2^{ème} classe au service de la logistique et des affaires immobilières,
- Madame Ghislaine BENONY, agente de constatation principale de 1^{ère} classe au service de la logistique et des affaires immobilières,
- Monsieur Hubert PLATTEAUX, inspecteur régional de 3^{ème} classe, inspecteur mécanicien interrégional,
- Monsieur Sarkis KOUMROUYAN, contrôleur de 2^{ème} classe, chef du service technique automobile,

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Ile-de-France, les actes d'ordonnancement secondaire de la direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France, dépenses et recettes de l'État.

Article 2

L'arrêté n° 2013032-0008 du 1^{er} février 2013 portant subdélégation de signature du directeur interrégional en matière d'ordonnancement secondaire est abrogé.

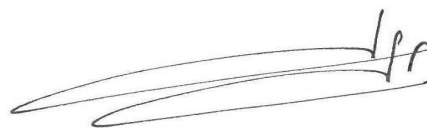
.....

Article 3

Le directeur interrégional des douanes d'Ile-de-France et les personnes mentionnées à l'article 1^{er} sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le 19 février 2013

pour le préfet et par délégation,
Le directeur interrégional des douanes
d'Ile-de-France

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Philippe GALY'.

Philippe GALY